

AUTEUR&CO 2015

Marché unique ... culture unique ?

Mesdames, Messieurs, chers amis,

Bonjour à tous,

C'est avec un grand plaisir que nous vous accueillons ce matin et toute la journée pour parler ensemble, comme chaque année, de la culture. Cette fois-ci nous allons élargir l'horizon. Nous allons parler de culture et de l'Europe.

Plus précisément, nous allons parler de « marché unique ». Ce n'est pas un joli mot mais c'est une belle idée. C'est le but fixé par les esprits brillants qui ont fondé la Communauté Européenne en 1957. Ils ont imaginé lier les peuples entre eux par l'économie.

Et prendre l'économie comme vecteur commun est loin d'être insensé. Même si je n'aime personnellement pas trop ce mot « marché », encore moins « unique », je ne suis pas amoureuse d'économie, mais bien plus de culture et de diversité, mais bon...

En 1957, la Seconde Guerre Mondiale était encore dans tous les esprits. Lier les peuples économiquement, c'était en quelque sorte les obliger à s'entendre, à se parler. Mettre en commun des moyens. Mettre en place des solidarités. Bref, les contraindre à la paix.

Créer un marché unique ... finalement c'est un idéal. Décloisonner, abattre les frontières pour laisser circuler les hommes et les biens ... C'est en soi une aspiration humaniste. Nous sommes évidemment « pour » l'Europe.

Après plus de 50 ans, l'Union européenne est toujours là. Elle est même de plus en plus grande. Riche maintenant de 28 peuples.

De grandes choses ont été accomplies : nous traversons les frontières sans nous arrêter, nous utilisons la même monnaie. Et aucune guerre n'a eu lieu à l'échelle du continent.

Mais regardons l'Europe d'aujourd'hui. Penchons-nous sur les défis cruciaux auxquels elle est confrontée:

- Il y a la crise économique européenne.
- Il y a l'évasion fiscale ou l'optimisation fiscale.
- Il y a l'environnement. L'enjeu des générations à venir.
- Il y a le retour de nos vieux démons nationalistes.

Face à tous ces problèmes, quelle est la réponse de l'Europe en 2015 ?

La Commission européenne a fixé une dizaine d'objectifs pour l'année 2015.

Il y a des déclarations d'intention, de la gestion courante et quelques propositions concrètes.

L'une des plus importantes, LA PRIORITE NUMERO DEUX, c'est ... LA REFORME DU DROIT D'AUTEUR ... ?!

Dans l'ordre des priorités, la réforme du droit d'auteur est même plus importante que le climat. Elle précède aussi l'union bancaire. Elle précède les droits fondamentaux. Elle précède l'union monétaire et l'union bancaire.

De tous les problèmes cruciaux que nous venons de lister (et il y en a encore d'autres), qu'est-ce que la réforme du droit d'auteur va solutionner ?

La France accuse un déficit public de 2 000 milliards d'euros. Le chômage européen est à 10 %. L'évasion fiscale est estimée à 1 000 milliards d'euros /an. La Commission européenne répond : « réformons le droit d'auteur » !

N'est-ce pas incongru ?

Et voilà que revient le même refrain que dans les années 90. « Le droit d'auteur n'est pas adapté ». « C'est un obstacle au progrès ». « Il n'est pas moderne. »

20 ans après, on voit mal en quoi le droit d'auteur a été un obstacle au progrès numérique.

En 2000, Internet couvrait 14% de la population française ... en 2014, c'est 82 % ! Et avec ses 57 milliards d'euros de recettes cette année, on peut dire que le petit commerce électronique se porte bien en France.

Le droit d'auteur n'est pas adapté ? La Scam a signé dès 2007 un accord avec Youtube et Dailymotion. Elle a signé un accord avec les plateformes de vidéos à la demande françaises. En 2014, la Scam a signé un contrat avec Netflix avant même qu'il lance son offre.

Qu'est-ce que dit le patron de Netflix ? Qu'il faut réformer le droit d'auteur ? Qu'il n'est pas adapté ? Nullement. Il dit que son plus grand concurrent, c'est la piraterie. Le non-respect du droit d'auteur !

Netflix pose UN AUTRE problème. Un problème bien réel. Un problème qui touche tous les Européens. Il pratique l'optimisation fiscale. Il s'est installé aux Pays Bas pour payer moins d'impôt.

En Europe, il n'y a pas d'harmonisation fiscale. Netflix va vendre ses abonnements sur le territoire français en payant des impôts nettement inférieurs à ceux que payent ses concurrents sur le même marché. C'est loin d'être le seul. Google fait 1,6 milliards de chiffre d'affaire en France sur lequel il prétend ne pas payer un centime au Fisc français.

Les conséquences de l'optimisation fiscale peuvent être dramatiques : moins de rentrées fiscales, aggravation du déficit public, asphyxie de la concurrence, perte d'emplois ...

Mais l'harmonisation fiscale n'est pas à l'ordre du jour. Ce n'est pas une priorité 2015 pour la Commission européenne.

Netflix, Google, Apple etc. payent les droits d'auteur. Les entreprises numériques les plus importantes au monde, celles qui sont des modèles de croissance, sans doute les plus à la pointe du progrès ... payent les droits d'auteur quand elles font tout pour échapper au Trésor Public.

Mais c'est le droit d'auteur qui n'est pas « adapté » ? C'est le droit d'auteur qui n'est pas « moderne » ?

Je crois que la Commission européenne se trompe. Le droit d'auteur est parfaitement adapté au monde du numérique. Peut-être même a-t-il une longueur d'avance. Le droit d'auteur devrait inspirer la Commission européenne sur ce qu'elle est impuissante à faire : harmoniser le droit fiscal en Europe.

Alors oui, les déficits publics seront moins importants, les politiques publiques un peu plus volontaires, les emplois peut-être plus nombreux. Peut-être même que nos vieux démons se rendormiront.

L'enjeu du marché unique est là. Plus de justice fiscale, c'est plus de justice sociale. (Historiquement, la croissance n'a jamais été plus importante que quand les impôts sur les sociétés étaient élevés). Barack Obama, lui, l'a bien compris qui projette d'instaurer des taxes sur les revenus expatriés dans les paradis fiscaux.

Nous sommes tous prêts à travailler à rendre nos œuvres plus belles, et à les faire circuler dans l'Union Européenne. Nous avons aussi des idées sur la construction du marché numérique européen et celui de la culture. Les auteurs veulent être partie-prenante de la réflexion.

A commencer par la rémunération des auteurs. Alors, tant que le dossier du droit d'auteur est ouvert, nous allons saisir l'occasion pour faire en sorte que tous les auteurs audiovisuels à travers l'Europe aient un droit à rémunération sur l'exploitation de leurs œuvres. Ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. Et que tous aient une société d'auteurs comme la Scam qui gère ce droit et les défend. Notre modèle a fait ses preuves, il protège, et aide les auteurs à être plus forts, libres, indépendants, reconnus et respectés... donnons-le à tous.

Je propose que nous réfléchissions le temps de cette journée à ce que pourrait être une Europe de la culture : un espace de création et de richesse pour des citoyens européens. Cette journée comportera trois axes de réflexions : la diversité culturelle, le droit d'auteur et le partage de la valeur.

Le numérique a révolutionné la culture. Les lignes bougent. Pour nous, auteurs, il est temps de passer à l'action. J'espère que cette journée nous aidera à apporter notre pierre dans la construction d'un marché numérique juste... Qui profite aux citoyens, aux auteurs et à la création.